

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	17 septembre 2024
Délibération N°	14
Date de la convocation	6 septembre 2024
Objet	1.7.5 Adhésion au groupement de commande de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une opération de construction de LLS et BRS à Mèze (remplace délibération n°12 du 29/08/23)

L'an deux mille vingt-quatre le dix-sept septembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HÉRAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Auguste CHOMEL, Michel MEJEAN, Jacques RIGAUD
Daniel ROBEQUAIN, François VINCENT, Administrateurs, et MMES, Clémence
ARTIERES, Manar BOUIDA, Roselyne PESTEIL, Valérie REYNES, Anne VAN DEN
BROECK, Patricia WEBER Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Jérôme CAPDEVIELLE
Christophe DESTAING
Yves FERRANDO
Serge RABINEAU
Sabine SCHURMANN

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M RIGAUD)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Nicole MORERE (pouvoir à MME WEBER)
Christine MULA (pouvoir à M GAUDY)
Laure TONDON, (pouvoir à M MEJEAN)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20240917-20240917-14-DRI-DE
Date de télétransmission : 23/09/2024
Date de réception préfecture : 23/09/2024

Objet : Adhésion au groupement de commande de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une opération de construction de LLS et BRS à Mèze. (remplace délibération n°12 du 29/08/2023)

Le 17/09/2024

Le Conseil d'administration d'Héroult Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22 et n°AD/290424/H/2 du Conseil Départemental de l'Héroult fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Vu les articles L 2113-6 et L. 2113-7 du Code de la commande publique.

Considérant que le 30 mai 2023, le Conseil d'administration d'Héroult Logement a autorisé l'ouverture de l'opération de 30 LLS : 16 PLUS, 11 PLAI et 3 PLS sur le terrain du Conseil Départemental situé boulevard Paul Valéry à Mèze ainsi que les études de maîtrise d'œuvre.

Considérant que FDI doit également construire sur ce terrain 20 BRS et une salle Communale.

Le CA du 29/08/2023 a autorisé la mise en place d'un groupement de commande de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de cette opération de construction de 30 LLS et 20 BRS à Mèze avec l'opérateur FDI avec Héroult Logement comme coordonnateur du groupement.

La convention présentée en 2023 a été revue quant au montant prévisionnel des travaux et la composition de la CAO a été modifiée.

Il est donc demandé au Conseil d'Administration :

- d'autoriser le Directeur général à signer la convention modifiée de groupement présentés en annexe ainsi que les éventuels actes à intervenir pour le compte d'Héroult Logement au terme de l'exécution du marché du groupement (avenant, contentieux de l'exécution.)

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration :

ARTICLE 1 :

Autorise Monsieur le Directeur Général à signer la convention modifiée ainsi que les éventuels actes à intervenir pour le compte d'Héroult Logement au terme de l'exécution du marché du groupement.

ARTICLE 2 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

